



LETTRE D'INFORMATION N° 13

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR
Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87
mail : mairie@norroyleveneueur.fr - site internet : www.norroyleveneueur.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2017

Avenants sur le marché de la transformation du presbytère en mairie et antenne paroissiale

Ce point a déjà été délibéré lors du dernier conseil municipal, c'était un point rajouté en début de séance, il a dû être remis à l'ordre du jour de ce Conseil, le contrôle de légalité n'acceptant plus les points rajoutés...
Rappel des termes : *Des rajouts et suppressions de travaux ont été demandés aux entreprises, afin de solder celles-ci, la Trésorerie nous demande une délibération pour signer ces avenants.*
Accord à l'unanimité

A l'unanimité

Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre Rue de Fèves

Par délibération du 14 décembre 2014, le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué à ITB CMO pour un montant de 24 549.92 HT soit 4 % le taux de rémunération.

Suite aux travaux supplémentaires effectués d'un montant de 86 148.68 euros (reprise de coffrets tv, candélabres, mur parking Aumont, Déplacement coffrets, travaux assainissement...) Le coût total des travaux est 691 415.48 euros HT

Le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève donc à 27 656.62 euros HT.

Accord à l'unanimité pour autoriser le Maire de signer les avenants.

Convention Orange relative à l'opération d'enfouissement des réseaux de Fèves

Orange accompagne les collectivités locales en étant partenaire technique et financier pour les opérations de dissimulation de nos réseaux aériens.

Afin de recevoir la participation d'Orange, il nous faut signer une convention.

Pour information le montant de la participation est de 8 284 euros.

Accord à l'unanimité

Acceptation de chèques

Deux chèques nous sont parvenus en Mairie, GRAS SAVOYE (prestations maladie) – A4-A3 (Reprise contrat Burolor).

Le Conseil doit les accepter avant de les encaisser.

Accord à l'unanimité

Création du Syndicat mixte des Eaux de la Région Messine et adhésion de la Communauté de Communes Rives de Moselle

Historiquement, la Ville de Metz assure le service public de distribution d'eau potable sur 9 communes du territoire communautaire (Argancy, Ay-sur-Moselle, Charly-Oradour, Ennery, Flévy, Maizières-lès-Metz (en partie), Malroy, Trémery et Hauconcourt) et assure la fourniture d'eau sur la commune de Hagondange qui gère en direct la distribution.

Dans ce contexte, plusieurs réunions d'échange se sont tenues avec la Ville de Metz sur le devenir du service. Avec le transfert de la compétence de la Ville de Metz à Metz Métropole le 1^{er} janvier 2018, la constitution d'un syndicat mixte dénommé « Syndicat des Eaux de la Région Messine » (SERM) pour la reprise de la gestion de l'ancien réseau messin a été proposée.

La Communauté de Communes « Rives de Moselle » a délibéré favorablement lors du Conseil Communautaire réuni en date du 28 septembre 2017 sur la création et l'adhésion au Syndicat mixte des Eaux de la Région Messine ;

Après cet accord du Conseil Communautaire, il convient, conformément aux dispositions de l'article L. 5214-27 du CGCT, de soumettre cette adhésion au Conseil Municipal.

Avis favorable du Conseil – 2 abstentions

Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe

Pour les besoins de notre service administratif, nous devons créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe, afin que notre secrétaire d'accueil, contractuelle, continue à travailler au sein de notre mairie en attendant le recrutement d'une personne titulaire à ce poste.

Pour : 11 – Abstentions : 2

Mise en place du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise, et de l'Engagement Professionnel - RIFSEEP

Il convient d'instaurer le RIFSEEP (nouveau régime de prime pour les fonctionnaires) et d'en déterminer les critères d'attribution.

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- . l'IFSE : L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle, prime mensuelle obligatoire
- . le CIA : Le complément indemnitaire annuel versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent, prime facultative.

Les cadres d'emplois concernés par le RIFSEEP sont les adjoints administratifs, les adjoints techniques et les ATSEM.

Le présent régime indemnitaire sera attribué à l'ensemble des agents de la collectivité.

9 pour – 5 abstentions

DIVERS

Conférence LPO

Le 17 novembre 2017, les permanents de la LPO nous ont présenté l'inventaire 2016/2017 des différentes espèces d'oiseaux de notre site géographique. La présence d'une soixantaine de participants et les nombreuses questions ont démontré un intérêt croissant pour la protection des espèces. La collaboration LPO/municipalité se poursuivra en 2018 notamment avec nos écoles.

Siegvo

Tarifs redevance eau, redevance prélèvement, abonnement compteur, frais d'accès au réseau, frais de fermeture et de réouverture des compteurs – année 2018

Le comité directeur décide à l'unanimité d'augmenter la redevance eau et l'abonnement compteur mensuel de 0,50 % pour 2018. La redevance eau passerait à 0,94 966 € H.T. par mètre cube, l'abonnement compteur à 1,42272 € H.T. par mois pour un compteur de diamètre 15 mm.

La redevance de prélèvement resterait fixée à 0,07245 € H.T. / m³.

Le comité directeur décide d'augmenter de 1 %, les frais d'accès au réseau qui passerait à 27,35 € H.T et les frais pour fermeture et réouverture de compteur qui passerait à 32,80 € H.T.

Ecole

Le conseil d'école s'est déroulé le mardi 14 novembre à 18 h 00.

Les effectifs des écoles.

Effectifs de l'école maternelle

La classe maternelle compte 29 élèves, répartis de la manière suivante :

- 7 élèves de petite section
- 7 élèves de moyenne section
- 15 élèves de grande section

Effectifs de l'école élémentaire

L'école élémentaire compte 45 élèves répartis sur deux classes (47 à partir de mi-décembre).

Classe de CP/CE1/CE2 de Mme Oblet et Mme Paul : 20 élèves (10 CP, 9 CE1, 1 CE2)

Classe de CE2/CM1/CM2 de M. Braas : 25 élèves (8 CE2, 9 CM1, 8 CM2)

L'effectif prévu pour l'année prochaine est de 53 élèves.

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école ont eu lieu vendredi 13 octobre 2017.

Pour l'école maternelle

Les parents d'élèves élus sont : Philippe Favre-Monnet (titulaire) et Estelle Roquel (suppléante)

Pour l'école élémentaire

Les parents d'élèves élus sont : Emmanuelle Bilocq et Caroline Lamy (titulaires).

Les écoles remercient la mairie pour l'investissement en matériel de la rentrée scolaire pour un montant de 2300 euros :

- un nouveau vidéoprojecteur pour la classe de M. Braas
- un nouvel ordinateur pour le travail de direction à l'école élémentaire
- un pupitre pour la classe de maternelle

Don du sang

La prochaine collecte de don du sang aura lieu le lundi 08 janvier 2018 à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.

Animations vacances cirques ASD

Une animation vacances CIRQUE est prévue du 23 au 27 avril 2018 . A ce titre l'ASD nous a demandé une participation financière à hauteur de 2 500 euros. Le Conseil municipal se prononcera lors du vote du budget en 2018 mais adhère dès à présent au principe d'une action en faveur des enfants de notre village.

Lettre à Raymond,

Je tiens à te remercier pour le travail, la motivation et l'esprit d'équipe qui t'ont caractérisé au cours de ces nombreuses années au sein de notre commune. Je me fais le porte-parole de nos administrés, de notre équipe et nous te présentons nos meilleurs vœux pour ta retraite...

Quoi ? on te manque déjà ?

Pas de problème, mon Raymond... reste avec nous jusqu'en 2020 quelques heures par semaine... nous t'en remercions de tout cœur !!!!!

Bien à toi,

Nathalie Rousseau

INFORMATIONS MUNICIPALES

Permanence le 30 décembre 2017

Une permanence pour les demandes d'inscription sur la liste électorale aura lieu le samedi 30 décembre 2017 de 10 heures à 12 heures en mairie. Se munir d'une justification de domicile et de sa carte d'identité en cours de validité.

Ramassage des sapins de Noël

Dans le cadre des services de proximité offerts par la mairie, un ramassage des sapins de Noël aura lieu le mardi 9 janvier 2018. Vous pourrez déposer vos sapins sur les trottoirs en évitant qu'ils occasionnent une gêne pour les passants.

Bus des aînés

Prochaines dates du bus des Aînés : vendredi 22 décembre 2017, vendredis 12 et 26 janvier 2018. Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau. Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

Travaux de rénovation de la salle A. Bourson

Pour suivre la progression des travaux de la salle A. Bourson, consultez les photos sur le site internet de la mairie : www.norroyleveueur.fr, rubrique « vivre à Norroy » puis « les travaux ». Tout au long des travaux, des photos seront rajoutées.

Objet trouvé

- Un ipod a été trouvé au parking du fournil, il est disponible en mairie aux heures d'ouverture.
- Un sac Guess avec une paire de baskets pour homme et une paire d'escarpins argentés

ASD

- la galette des rois sera offerte aux adhérents de l'ASD, vendredi 19 janvier, Salle du fournil, à partir de 18h.
- L'animation vacances CIRQUE prévue du 23 au 27 avril a fait le plein des inscriptions. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Francine au 06 02 08 04 63
- vendredi couarail 9 février 20h30 au fournil : CUIVRE MAIS CHANT. Trois hommes, trois beaux gaillards au « franc parlé » malmènent un petit bout de femme : une chanteuse !

ENPHA

Concert du samedi 3 février 2018

L'association ENPha « L'église de Norroy-Plesnois d'hier à aujourd'hui » organise un concert en l'église Saint Pierre à Norroy le Veneur Samedi 3 février 2018 à 20h. Au programme : Yoann Turpin à l'orgue, Hélène Turpin, flûte et chant. Eglise chauffée, entrée libre, corbeille.

CONVIVIUM

Evènement sportif - le " Run & Lunch" Convivium, tous les jeudis, à 12h15 dans l'éco Parc de Norroy Le veneur.

Venez découvrir le « Run & Lunch » par Convivium en courant dans l'Eco Parc de Norroy-Le-Veneur, tous les jeudis à partir de 12h15. L'équipe Convivium vous entraîne dans une course de 45 minutes, accessible et gratuite, avec plusieurs groupes de niveau. C'est avant tout un esprit bon enfant et de convivialité qui anime les séances. Évitez la lassitude des sorties solos et le manque de motivation... Venez rejoindre leur groupe de coureurs.

Des douches sont disponibles et, bien sûr, un très bon repas chez Café Fauve !

Plus d'informations : <http://espaceconvivium.fr/run-lunch-jeudi-a-convivium/>

RESTOS DU COEUR



Cette année encore, le
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
s'associe aux RESTOS DU COEUR et
propose le « Concert du Cœur » au
profit des restos samedi 20
janvier 2018 à

20 h 00 au Galaxie d' Amnéville !

Le prix de la place s'élève à 30 € (+ 3
€ de réservation) et l'ensemble des
bénéfices sont reversés aux
« RESTOS DU CŒUR – 57 ».

Notre municipalité, comme chaque année, organisera une collecte de dons
alimentaires et d'hygiènes.

Vous pourrez déposer vos dons soit à l'école soit à la mairie aux heures d'ouverture

Du lundi 12 février 2018 au jeudi 15 février 2018

INFORMATION

Collecte des recyclables semaine
du 25 au 29 décembre 2018

Les déchets recyclables ne
seront pas collectés le jour
habituel en raison des jours
fériés successifs
et du rattrapage des collectes
des déchets ménagers.



Les déchets recyclables de toutes
les communes seront collectés le
samedi 30 décembre.



Fermeture de la mairie
Du 23 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclus